

L'honorable député me permettra de lui dire que les opinions sont loin d'être unanimes sur ce point dans la Colombie-Anglaise et même à Vancouver. Pas plus tard que la semaine dernière j'ai reçu une résolution adoptée à l'unanimité par l'association des capitaines de navires de Vancouver, composée de 160 bons citoyens canadiens engagés dans le trafic de nos ports. Cette résolution m'invite à faire tous mes efforts, pour empêcher que cet arrêté ministériel soit abrogé.

Je ne dis pas que je partage entièrement cette manière de voir. La ville de Vancouver n'a pas à se plaindre, à l'heure présente. Elle a souffert pendant longtemps, sous le régime déprimant de nos honorables adversaires. Si en échange de ces neuf millions d'acres de terrains nous avions pu avoir ce chemin de fer, la population de Vancouver serait aujourd'hui de 250,000, comme celle de Seattle qui doit sa prospérité à l'étroitesse d'idées de nos honorables amis de la gauche.

L'hon. M. GRAHAM : Je demande au comité de revenir à la question, pour voir s'il est possible de voter quelques articles de ces crédits.

Souscriptions au congrès international de Bruxelles, \$97.33.

L'hon. M. GRAHAM : C'est le crédit ordinaire.

M. ARMSTRONG : J'espérais une réponse du ministre. Je n'admets certainement pas ce que vient de dire l'honorable député de Vancouver. Il doit savoir que la chambre de commerce de cette ville, que le Pacifique-Canadien et nombre de citoyens se sont adressés au Gouvernement, et je suis surpris de son attitude sur cette question. Je sais quelle a été son attitude lorsque le gouvernement conservateur travaillait à construire le chemin de fer canadien du Pacifique.

M. MACPHERSON : J'étais encore au maillot à cette époque.

M. ARMSTRONG : Il n'a peut-être pas oublié son attitude sur la question du Grand-Tronc-Pacifique en 1903. Quoi qu'il en soit le ministre devrait me donner une réponse.

L'hon. M. GRAHAM : La discussion a pris de telles proportions que je ne désire pas m'y laisser entraîner.

M. ARMSTRONG : Je crois que c'est le ministre lui-même qui a élargi la question l'autre jour.

L'hon. M. GRAHAM : En réponse à une question qui entr'ouvrait la porte, je l'ai averti un peu plus. La question de cabotage est une question importante, mais elle ne regarde pas le département des Chemins de fer. Je crois que le chemin de fer canadien du Pacifique transporte 80 p. 100 du trafic de la Colombie-Anglaise.

M. ARMSTRONG.

Quant à l'échange de trafic entre le Grand-Nord et le Grand-Tronc-Pacifique, je ne vois pas comment la commission des chemins de fer pourrait intervenir dans cette question. Un marchand expédie ses marchandises par la route qu'il veut et bien que nous désirions tous que les produits canadiens soient transportés par les voies canadiennes, je ne connais pas de moyen de contraindre ceux qui veulent expédier leurs marchandises par d'autres voies. D'ailleurs ces marchandises sont expédiées par les entrepreneurs et non par le Grand-Tronc-Pacifique. Je crois que les rails seront expédiés en grande partie par eau.

M. SAM. HUGHES : Où ces rails seront-ils fabriqués ?

L'hon. M. GRAHAM : Au Canada, en grande partie.

M. SAM. HUGHES : Comment les expédiera-t-on par eau—en contournant le cap Horn ?

L'hon. M. GRAHAM : Oui.

M. ARMSTRONG : Presque toutes les provisions expédiées dans cette région sont achetées aux Etats-Unis.

Pour rémunérer M. A. Brunet, directeur représentant le Gouvernement dans la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique, \$2,000.

M. R. L. BORDEN : Que fait-il ?

L'hon. M. GRAHAM : Il représente le Gouvernement dans le bureau de direction du Grand-Tronc-Pacifique.

M. R. L. BORDEN : Je le sais, mais que fait-il ?

L'hon. M. GRAHAM : Ce que fait ordinairement un directeur.

M. R. L. BORDEN : Ce bureau se réunit-il quelques fois ?

L'hon. M. GRAHAM : Je crois qu'il tient des réunions régulières.

M. R. L. BORDEN : Où ?

L'hon. M. GRAHAM : Je crois que c'est à Montréal.

M. URIAH WILSON : Ce représentant du Gouvernement fait-il des rapports au Gouvernement sur ce qui se passe dans le bureau de direction ?

L'hon. M. GRAHAM : Je ne puis pas dire qu'il fasse des rapports. Il consulte le Gouvernement sur différentes questions qui surgissent et dans lesquelles le Gouvernement est intéressé. Naturellement le rapport général du bureau est la propriété du public.

M. URIAH WILSON : Il devrait recevoir des instructions sur la ligne de conduite à tenir dans certaines circonstances et faire